



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire **Île-de-France**

Année 2026

Note de conjoncture de l'ESS en Île-de-France

Édito

" Dans une période où l'économie sociale et solidaire traverse des transformations profondes, cette note de conjoncture entend offrir aux décideurs publics, privés et aux dirigeant.e.s, un éclairage utile et immédiatement mobilisable.

Les données que nous analysons montrent une réalité contrastée : l'emploi dans l'ESS résiste, témoignant de la solidité des métiers et de l'utilité sociale des activités. Mais, dans le même temps, le nombre de structures recule, signe d'un affaiblissement notamment du tissu associatif qui doit alerter. Les signaux faibles convergent : tensions économiques, trésoreries fragilisées, absence de visibilité. Autant d'indicateurs qui, mis bout à bout, dessinent un état préoccupant de l'écosystème.

Face à ces évolutions, la CRESS Île-de-France joue son rôle : documenter, objectiver, rendre visible ce qui se passe réellement dans les territoires. Mais aussi contribuer à faire mouvement, en permettant aux acteurs de partager leurs constats, de formuler des besoins communs et de construire ensemble des réponses adaptées. Cette note s'inscrit dans cette mission : informer pour agir.

Nous restons donc à la disposition des collectivités, des réseaux, des entreprises et des partenaires institutionnels pour approfondir ces analyses, produire des diagnostics ciblés ou accompagner des démarches plus ambitieuses.

Bonne lecture et à bientôt. "

Sébastien Chaillou-Gillette, Directeur Général de la CRESS Île-de-France

Chiffres clés de la conjoncture régionale 2025

- 1 461

Emplois

Solde net observé en Île-de-France en 2025 par rapport à 2024

- 0.2%

Baisse du nombre d'établissements de l'ESS franciliens

Soit 55 structures en moins sur l'année

Signaux d'alerte

0.14%

Taux historique de redressements judiciaires atteint au niveau national, accompagné d'un nombre record de procédures collectives et de demandes d'étalement URSSAF en Île-de-France en 2025



Bilan de l'emploi par famille juridique :

Mutuelles

-6.2%

-1491 EMPLOIS



-0.8%

-2565 EMPLOIS

1ère baisse depuis 2020



Associations

Coopératives

+1.4%

437 EMPLOIS



Fondations

+4.2%

2159 EMPLOIS



Faits marquants

-5.9%

Emplois dans les sports et loisirs (- 1 748), contrecoup post des Jeux Olympiques et Paralympiques

Les -

Les +

1.4%

Hausse du salaire moyen par tête dans l'ESS (établi à 2 942 € brut), résistant face à l'inflation moyenne (0,9 %)

Méthodologie

Cette note s'appuie sur les données de la base Séquoia produite par l'Acoss et les Urssaf. Le champ d'analyse exclut les structures relevant de la Mutualité sociale agricole (MSA), ce qui concerne une partie des emplois de l'ESS, notamment dans les secteurs agricole et agroalimentaire. L'identification des structures de l'ESS repose sur une méthodologie harmonisée du réseau des CRESS, fondée sur les statuts juridiques (associations, coopératives, mutuelles et fondations). L'effectif salarié correspond au nombre de salariés présents dans l'établissement au dernier jour du trimestre, chaque salarié étant compté pour une unité, quel que soit son temps de travail.

Les données, disponibles de 2010 à 2025, sont présentées en moyennes annuelles afin de limiter les effets saisonniers, à l'exception des données relatives aux signaux d'alerte, présentées par trimestre. Il s'agit de données corrigées, susceptibles de faire l'objet de révisions rétroactives. Ainsi, des variations statistiques de cette note peuvent ne pas correspondre à des variations apparues antérieurement.

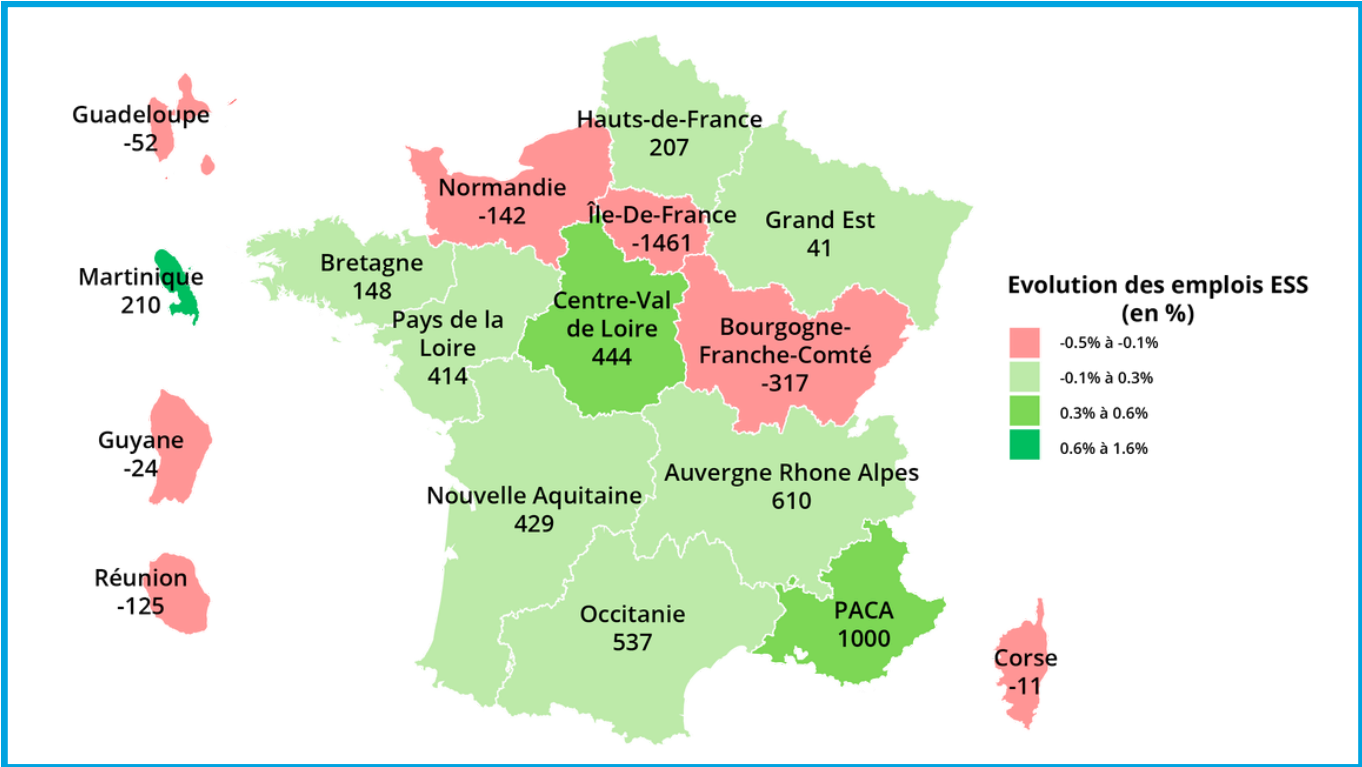
L'ESS dans les régions, une évolution de l'emploi en perte de vitesse

L'ESS est aujourd'hui fragilisée par un contexte marqué par une instabilité et une nette contraction des financements de la part des acteurs publics. Cette tension se manifeste par des signaux tangibles sur le terrain : les demandes d'étalement de paiement auprès de l'URSSAF se sont multipliées tout au long de l'année 2025, tandis que le taux de redressements judiciaires a atteint un niveau historique au quatrième trimestre, s'établissant à 0,14% à l'échelle nationale.

Ces dynamiques se traduisent par une stagnation de l'emploi dans l'ESS au niveau national en 2025 (0,1% hors Mayotte). Cette évolution recouvre des situations territoriales différenciées mais globalement orientées à la baisse, à l'image de l'Île-de-France, où l'emploi recule. Une tendance comparable s'observe du côté des établissements : en Île-de-France, leur nombre diminue de 0,2% par rapport à 2024. Si ces évolutions apparaissent modérées en moyenne annuelle, elles traduisent une dégradation plus marquée en fin d'année, signalée par ESS France. En comparant les quatrièmes trimestres 2024 et 2025 de cette perte d'emploi, la France (hors Mayotte) enregistre un solde net de -10 447 emplois, dont -2 660 en Île-de-France, signalant une accélération des pertes d'emplois.

Les annonces contradictoires du ministère concernant le budget de l'ESS accentuent la fragilité des structures déjà confrontées à un faisceau de contraintes : recul des achats privés du fait du contexte économique global, appauvrissement des publics limitant la solvabilité des usagers, et hausse des coûts des matières premières comprimant les marges, alors même que la demande sociale continue de croître fortement.

Evolution anuelle moyenne de l'emploi salarié dans l'ESS (2024-2025) (Solde net et évolution)



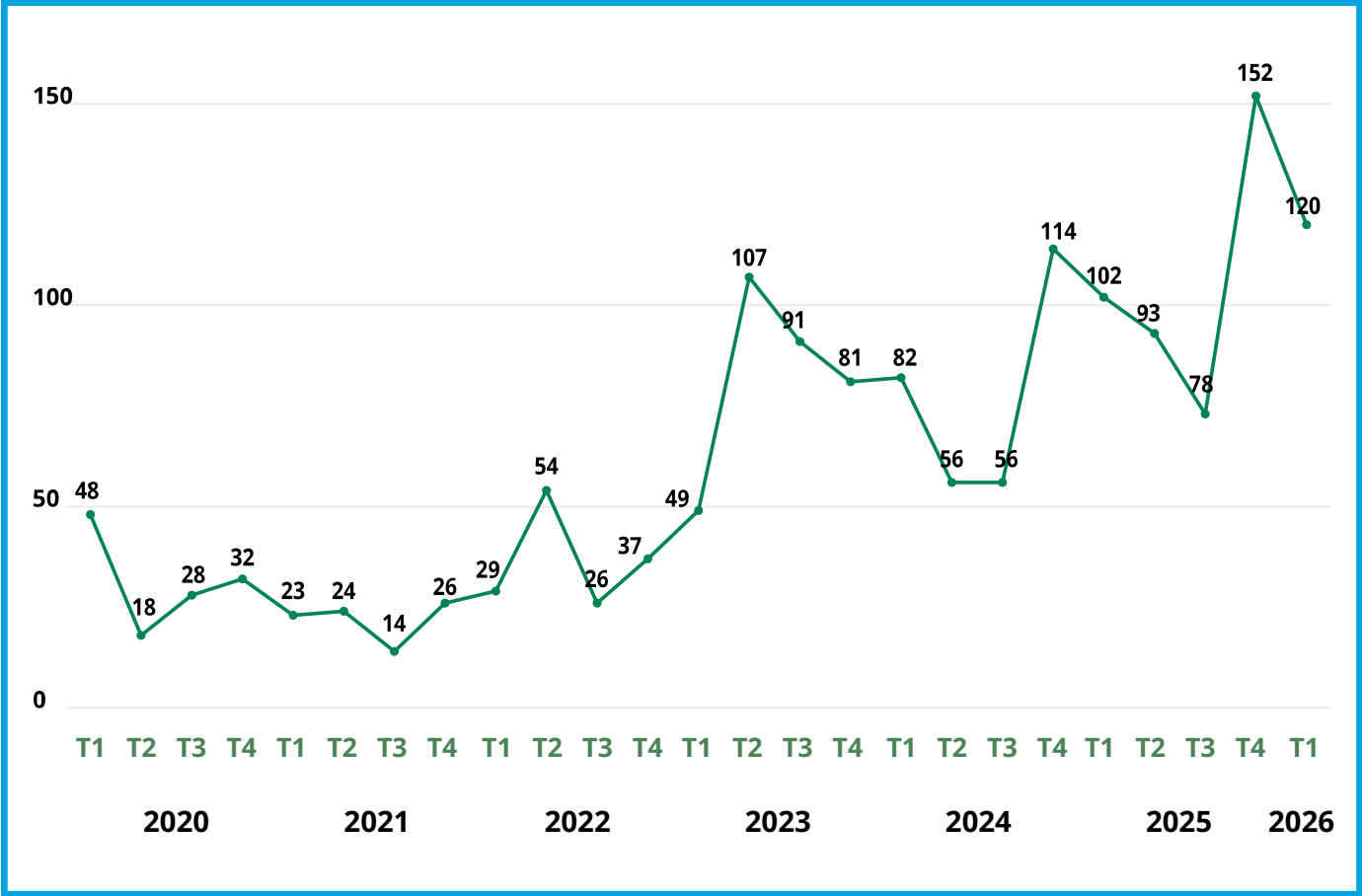
Source : Observatoire Régional de l'ESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2025

Conjoncture régionale

Les signaux d'alerte de l'ESS francilienne

Une dégradation continue de la situation économique des structures de l'ESS est observée depuis 2020, avec une nette accentuation à partir de 2023. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à éclairer cette dynamique. D'une part, les structures ont déployé d'importants efforts d'adaptation pour absorber le choc inflationniste de 2022-2023, ce qui a pu fragiliser leur situation économique par la suite. D'autre part, l'effet de la reprise post-Covid, initialement porté par les dispositifs de soutien public, s'est progressivement épuisé dans un contexte de contraction plus générale des financements publics.

Evolution du nombre de procédures collectives par trimestre dans l'ESS en IDF (T=Trimestre)

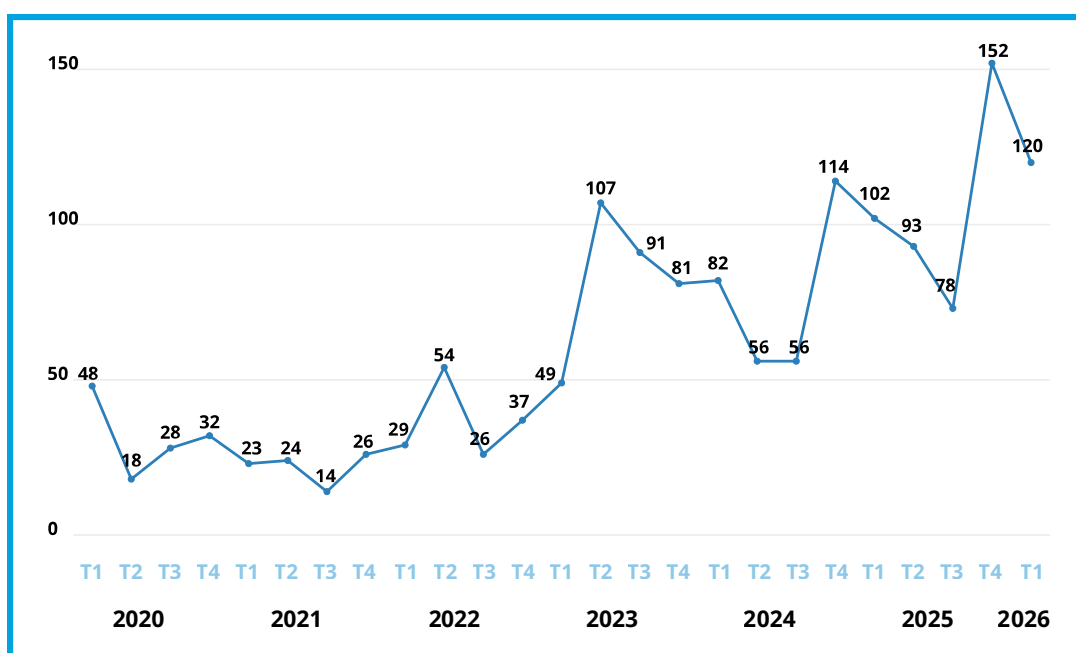


Source : Observatoire Régional de l'ESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2026

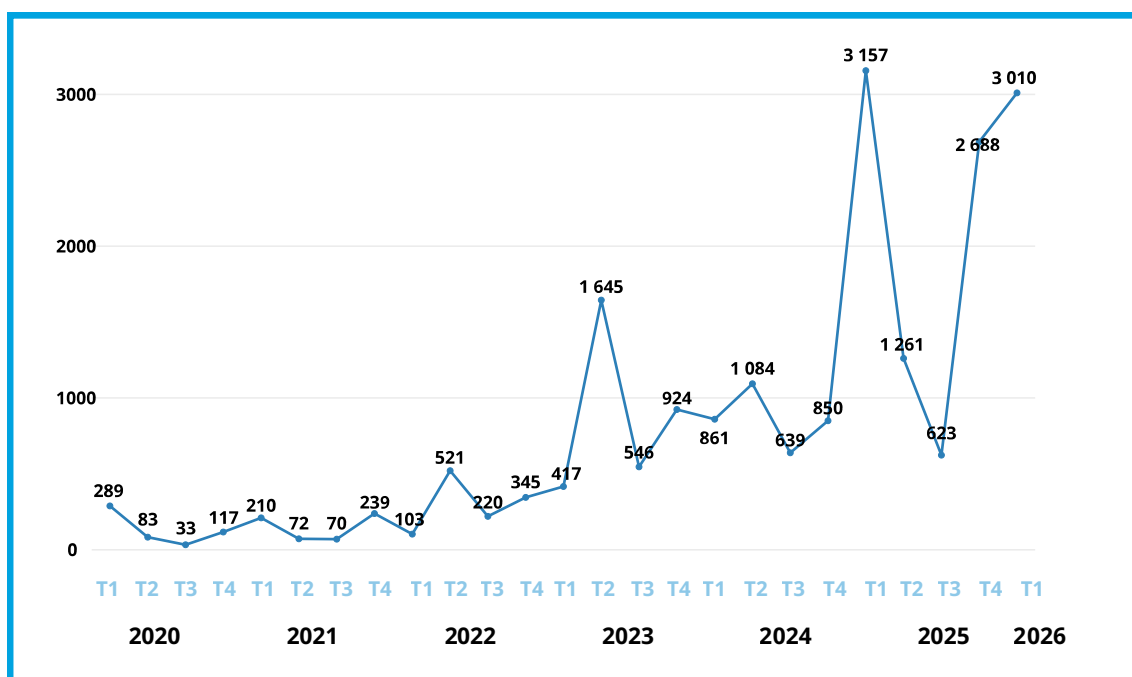
Procédures collectives : procédure juridique visant à résoudre les difficultés financières d'une structure. Elles connaissent une progression constante, qui s'est accélérée à compter de 2023. Le 4e trimestre 2025 marque un record historique.

Emplois menacés ou détruits : Cet indicateur désigne les emplois rattachés aux entreprises concernées par une procédure collective et considérés comme exposés à un risque de suppression (ou déjà supprimés) du fait des difficultés économiques de l'entreprise. Il suit donc une trajectoire similaire aux procédures collectives. Un premier pic significatif avait été observé au premier trimestre 2025, pouvant s'expliquer toutefois par un effet post Jeux Olympiques et Paralympiques, les emplois créés en 2024 dans ce cadre n'ayant pas été pérennisés en 2025. Un second pic, est constaté au quatrième trimestre 2025 et se prolonge au premier trimestre 2026.

Evolution du nombre d'emplois menacés ou détruits par trimestres dans l'ESS en IDF



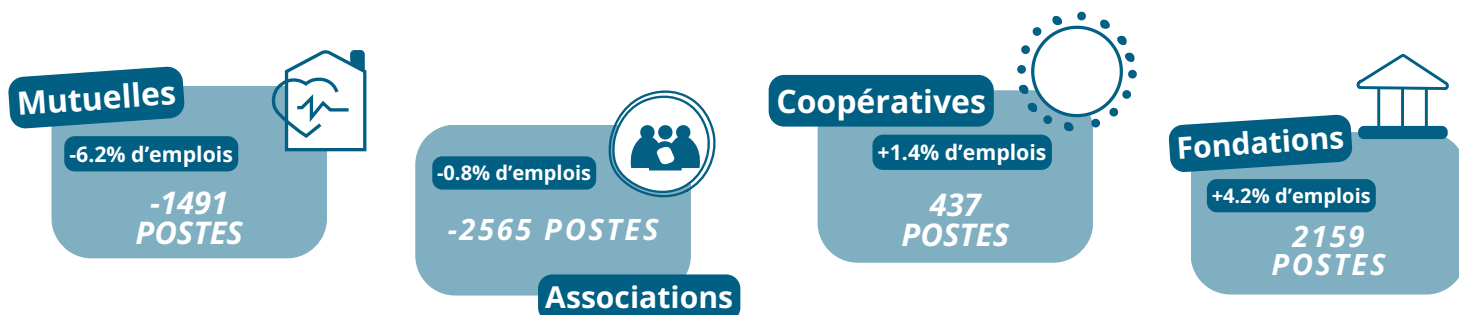
Evolution du nombre de demandes d'étalement des cotisations par trimestres dans l'ESS en IDF



Demandes d'étalement des cotisations URSSAF : Cet indicateur, révélateur des tensions de trésorerie au sein des structures, affiche une progression constante. Il atteint un record historique au premier trimestre 2025, confirmant la persistance de difficultés de financement à court terme pour un nombre croissant de structures.

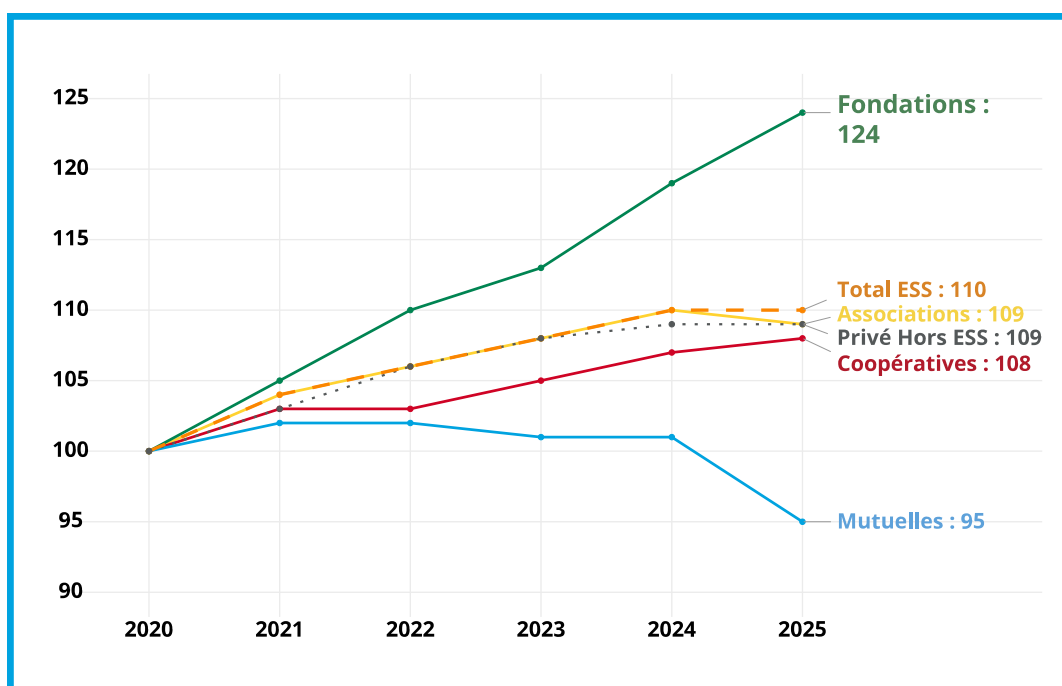
Source : Observatoire Régional de l'ESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2026

Des dynamiques contrastées dans les différentes familles de l'ESS



Malgré un contexte de ralentissement économique, l'emploi dans l'ESS francilienne fait encore preuve de résilience, portée notamment par le tissu associatif et le dynamisme des fondations. En 2025, le nombre d'établissements associatifs se maintient, tandis que l'emploi recule de 0,8% (-2 565 emplois). Il s'agit de la première baisse observée depuis 2020, traduisant des arbitrages budgétaires contraints, des dynamiques de mutualisation d'activités et un non-remplacement des départs.

Evolution annuelle moyenne de l'emploi dans l'ESS (2024 - 2025), par famille juridique et dans le privé hors ESS (base 100 en 2020)



Source : Observatoire Régional de l'ESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2025

L'évolution des fondations reste fortement marquée par un effet siège, la majorité des grandes fondations nationales étant localisées dans la Métropole du Grand Paris.

Depuis la période post-Covid, l'essor des fondations d'entreprise, conjugué à la hausse des dons (1), soutient le développement d'une économie philanthropique nécessitant des équipes dédiées. Avec un nombre moyen d'emplois plus important, la progression de 1,5% du nombre d'établissements des fondations se traduit par une hausse de 4,2% de l'emploi, soit 2 159 emplois. Les mutuelles enregistrent une contraction marquée (-3,8% d'établissements et dans la continuité des logiques de réorganisation du secteur, mais aussi en lien au transfert de charges qui fragilisent les modèles. Enfin, les coopératives présentent une dynamique contrastée : si le nombre de structures recule (-2,9%), l'emploi progresse en général. Cette évolution s'inscrit à la fois dans un contexte moins favorable à l'entrepreneuriat et dans des processus de réorganisation des banques coopératives.

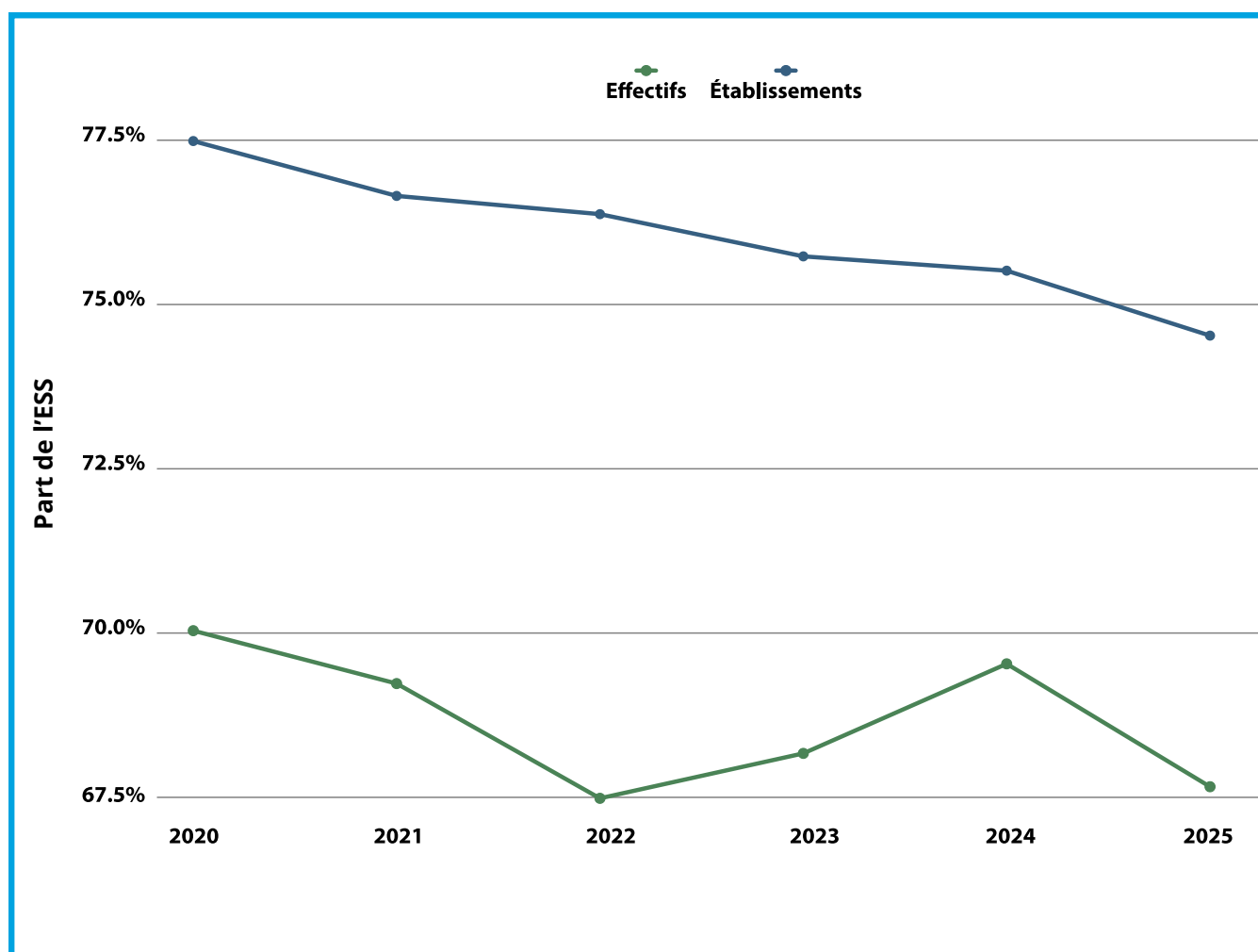
¹ Les dons des particuliers progressent de 3,6 % en 2025 selon le Baromètre de la générosité : <https://associations.gouv.fr/le-barometre-de-la-generosite%202025#:~:text=Apr%C3%A8s%20plusieurs%20ann%C3%A9es%20de%20progression,plus%20de%2050%20%25%20en%202015>.

Dynamiques sectorielles de l'ESS en Île-de-France

Dans les services et le commerce, le nombre d'établissements de l'ESS recule nettement (-183 en solde net) : Dans ce secteur les structures de l'ESS évoluent en concurrence directe avec des acteurs privés lucratifs, qui disposent d'une plus grande marge de manœuvre pour adapter leurs prix. Malgré cette contraction, l'emploi progresse légèrement (0,4%).

Le secteur des sports et loisirs enregistre une baisse marquée de l'emploi (-5,9%, soit -1 748 emplois), liée à la non-pérennisation des emplois créés lors des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. L'ESS perd progressivement des parts de marché dans le secteur des activités liées au sport face au privé lucratif, qui met en place des salles de sport à bas prix. Le graphique révèle néanmoins un pic en 2024, porté par l'effet JOP, qui a temporairement renforcé la part de l'ESS.

Part de l'ESS dans le privé secteur 931_activités Liées au Sport

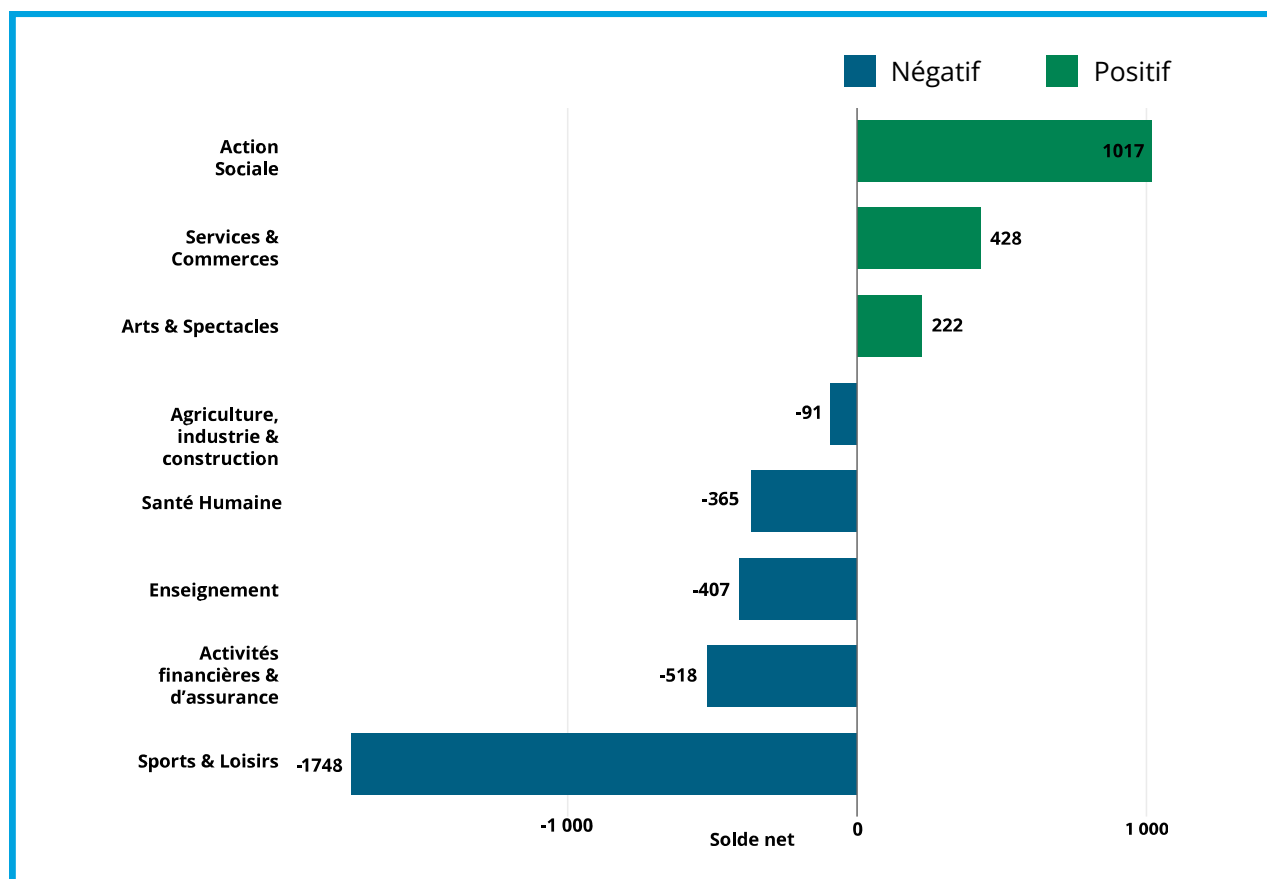


Source : Observatoire Régional de l'ESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2025

Les secteurs de l'enseignement et de la santé présentent des baisses modérées, avec respectivement -0,8% et -0,6%. L'enseignement primaire et secondaire reste relativement stable, peu exposé au contexte économique. Les autres niveaux d'enseignement, plus vulnérables, subissent quant à eux la concurrence croissante du privé lucratif, qui gagne progressivement des parts de marché. Dans la santé, cette baisse est portée par les activités des médecins et dentistes, en lien avec la fragilité du modèle économique des centres de santé. À l'inverse, l'action sociale confirme son rôle dans un contexte de hausse des besoins des habitants, avec une progression conjointe du nombre d'établissements (+54) et de l'emploi (+0,7%), principalement portée par les structures médico-sociales et sociales. Malgré cette dynamique, l'ESS francilienne perd progressivement des parts de marché dans l'action sociale au profit de l'économie privée lucrative, notamment dans les domaines de l'aide à domicile et de l'hébergement médicalisé pour personnes âgées. L'essor du secteur lucratif s'accompagne d'une fragilisation de la présence territoriale de ces services et de la qualité de l'accompagnement humain, dans un contexte de dérives liées à la recherche de rentabilité.

Enfin, les arts et spectacles se distinguent par une dynamique particulièrement favorable, tant en nombre d'établissements (3,1%, soit 139 structures) qu'en emploi (+2,1%), illustrant la vitalité du tissu associatif culturel régional. Selon l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC), les communes, historiquement premiers financeurs des associations culturelles, parviennent davantage à stabiliser leurs subventions pour 2025 que les départements et les régions, ce qui pourrait ainsi atténuer les effets du ralentissement économique sur ces structures.

Solde net en moyenne annuelle de l'emploi dans l'ESS par secteur d'activité (2024 - 2025)



Source : Observatoire Régional de l'ESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2025

Conjoncture départementale

Un contexte défavorable au développement d'activités

En 2025, le développement d'établissements dans l'ESS reste globalement atone en Île-de-France : la quasi-totalité des départements enregistre une légère baisse de leur nombre, comprise entre -0,1% et -1%. Cette tendance s'observe également dans l'économie privée lucrative. Les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis sont les seuls départements à enregistrer une progression du nombre d'établissements (respectivement 0,7%, soit 22, et 1,7%, soit 55), dynamique portée essentiellement par les associations, et dans une moindre mesure par les fondations.

Malgré le contexte économique, l'emploi reste relativement stable

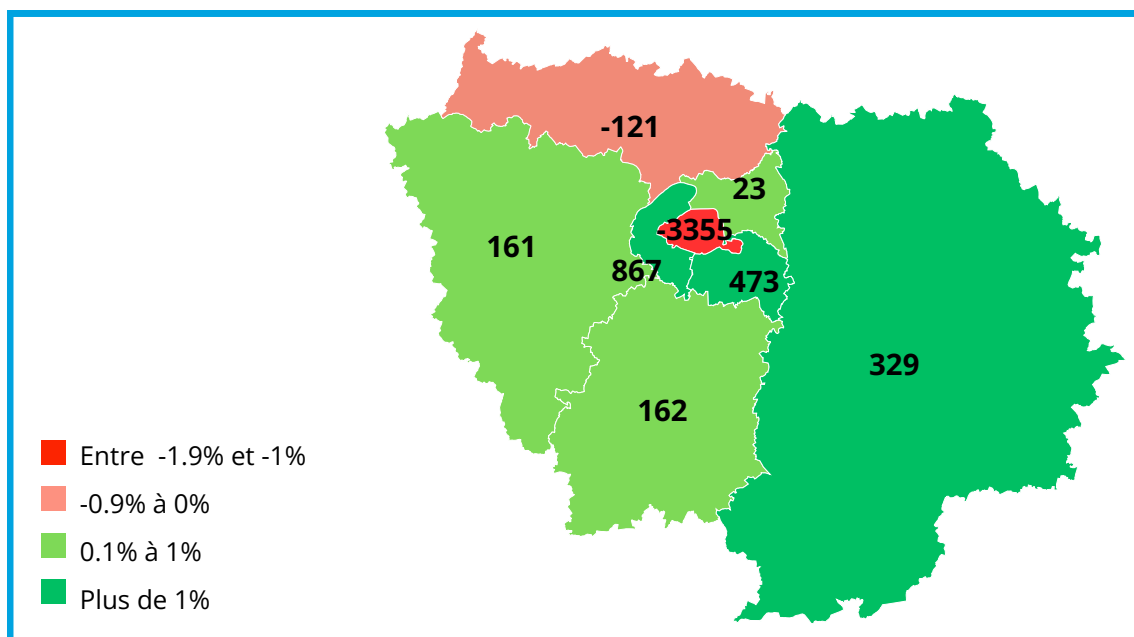
En matière d'emploi, les évolutions apparaissent plus hétérogènes. Paris connaît une baisse marquée de 1,9% (soit -3 355 emplois), qui concerne principalement l'emploi associatif (-2 889), en lien avec les reculs observés dans le secteur des sports et loisirs (-1 624, soit -22%), la santé (-780 emplois), ainsi que l'enseignement (-374). Il convient de noter que la baisse des emplois des sports et loisirs pèse fortement sur l'évolution de l'emploi à l'échelle régionale. En outre, la diminution de l'emploi mutualiste à Paris (-1 411, soit -9,7%) doit être interprétée avec prudence, pouvant en partie relever de réorganisations et transferts de sièges vers d'autres départements franciliens : En effet, AEMA Groupe et la Société Mutualiste Interprofessionnelle, deux grands employeurs, ont transféré leurs sièges sociaux dans les Hauts-de-Seine en 2025.

Certains territoires présentent des dynamiques plus favorables.

- Dans les Hauts-de-Seine, la croissance de l'emploi est portée par les associations (484) et les fondations (305), notamment dans l'action sociale et les activités culturelles.
- Le Val-de-Marne enregistre également une augmentation des emplois dans les associations (210) et les fondations (192), principalement agissant dans le secteur de la santé.
- La Seine-et-Marne se caractérise par un recul de l'emploi limité aux mutuelles (-274), compensé par une progression dans les coopératives (199) et les fondations (349).
- Dans les Yvelines, l'emploi coopératif recule légèrement (-52), tandis que l'emploi associatif progresse de 0,5% (146).

Enfin, certains territoires concentrent des pertes ciblées dans l'emploi associatif. Le Val-d'Oise enregistre une baisse de 334 emplois au sein des associations (-1,5%), principalement dans les activités liées à l'accompagnement à l'emploi (-251), susceptibles d'avoir été affectées par le ralentissement économique. La Seine-Saint-Denis connaît également une diminution de l'emploi associatif (-295, soit -0,8%), concentrée dans le secteur de la santé (-158 emplois) ; comme Paris, ce territoire accueille de nombreux centres de santé et dentaires.

Évolution annuelle moyenne de l'emploi salarié dans l'ESS (2024 - 2025) par département (Solde net et évolution)



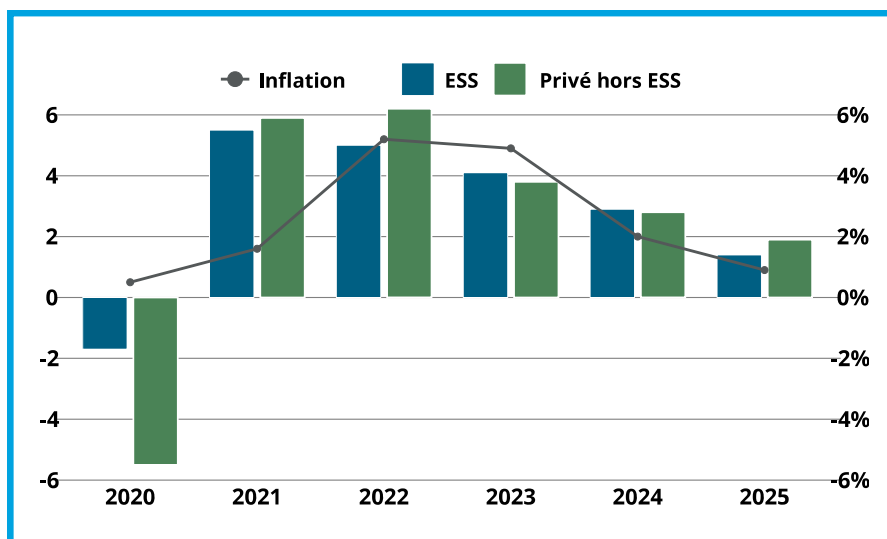
Source : Observatoire Régional de l'ESS IDF d'après ACOSS URSSAF 2025

Une évolution des salaires supérieure à l'inflation

En 2025, le salaire moyen par tête (SMPT) dans l'ESS s'établit à 2 942 euros brut, en hausse de 1,4%, soit une progression supérieure à l'inflation annuelle moyenne (0,9%). Cette progression s'élève à 2,8% dans les coopératives, 1,5% dans les fondations et 1,2% dans les associations et mutuelles.

Les perspectives pour 2026 indiquent toutefois une remontée de l'inflation, dans un contexte international marqué par des conflits qui se répercutent sur les prix de l'énergie et des produits pétroliers. Dès avril 2026, l'Insee estime ainsi une hausse de l'Indice des Prix à la Consommation de 2,2% sur un an. Cette évolution constitue un enjeu majeur pour les structures de l'ESS, en particulier celles de plus petite taille, qui devront faire face simultanément à l'augmentation de leurs coûts de fonctionnement et à celle des rémunérations.

Taux d'évolution du salaire moyen par tête en moyenne annuelle (brut) et inflation



Source : Observatoire Régional de l'ESS d'après ACOSS URSSAF 2025 et Insee, Indice des prix à la consommation.



www.cressidf.org
contact@cressidf.org